



REVUE
THÉMATIQUE²⁰¹⁹
SÉRIE OTAN

SECTEUR PUBLIC RÉGALIEN

LA GÉOSTRATÉGIE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCO-DURABILITÉ :

Quelles perspectives d'unification interétatique
au sein de l'OTAN ?

En mars 2014, Anders Fogh Rasmussen, alors Secrétaire Général de l'OTAN, prononçait le discours suivant :

Nous devons faire de la diversification énergétique une priorité transatlantique stratégique et réduire la dépendance de l'Europe aux sources d'énergie russes.

Dans un contexte de crise ukrainienne, le Secrétaire Général réaffirmait alors publiquement l'importance majeure que revêtait la sécurité énergétique pour l'Alliance, faisant ainsi écho au « nouveau concept stratégique » développé par les Alliés en 2011. Outre la problématique de la dépendance européenne au gaz russe, le discours d'A. Fogh Rasmussen soulevait la question plus générale de l'approvisionnement énergétique des pays membres de l'OTAN. Tributaires de régions instables, les Alliés sont soucieux de leur sécurité énergétique. En effet, dans les zones de conflit, la pérennité des infrastructures n'est pas assurée.

Or, la rupture des approvisionnements énergétiques peut être source de conflits inter et intra étatiques. Parallèlement, lors des opérations militaires, les armées otaniennes font face à un « fardeau énergétique » nécessitant l'établissement de nouvelles mesures d'efficacité énergétique. La géostratégie de l'énergie relevant avant tout de compétences nationales et non exclusivement militaires, l'OTAN a éprouvé quelques difficultés à définir sa posture stratégique et institutionnelle, d'autant que la question énergétique se trouve sous la responsabilité de nombreuses autres entités telles que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les agences de l'ONU, ainsi que les gouvernements nationaux.

Néanmoins, les actuels conflits interétatiques additionnés à l'urgente précarité du contexte migratoire, parallèlement au risque constant d'un manque d'accès aux énergies, ont conduit les Alliés à tenter de développer une politique de géostratégie énergétique commune.

La sécurité énergétique, et plus particulièrement l'éco-durabilité, peut-elle donc constituer un vecteur de convergence des intérêts nationaux au sein de l'OTAN ?

LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU MAJEUR

Le « nouveau concept stratégique » de 2011 :
ébauche conceptuelle d'une coopération

Ces dernières années, la sécurité énergétique est devenue une thématique majeure du débat sécuritaire international. La dépendance croissante de l'Europe vis-à-vis des hydrocarbures et l'épuisement à venir des carburants fossiles face à la multiplication du besoin en énergie des puissances émergentes expliquent notamment cette évolution. La majorité des pays de l'OTAN dépend d'importations d'énergie de pays non membres de l'Alliance à l'image de la Russie ou des pays de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). De fait, les pays membres s'intéressent tout particulièrement à la sécurité des infrastructures dans les pays producteurs ou de transit.

Ceci s'est d'ailleurs parfaitement illustré en 2011 lors de l'intervention de l'OTAN en Libye. Via l'interruption des approvisionnements des raffineries européennes en gaz naturel acheminés par pipeline vers l'Italie, le conflit en Libye menaçait la sécurité énergétique des membres de l'Alliance. Quelques mois plus tôt, l'OTAN avait mis en place un « nouveau concept stratégique » dépassant les problématiques militaires « classiques ».

Ce programme s'inscrivait alors dans le contexte de l'arrêt de livraison de gaz par la Russie à l'Ukraine, la Russie n'étant plus, depuis, considérée comme un fournisseur fiable d'énergie pour les pays européens. Le « nouveau concept stratégique » répondait alors, et répond encore, à la question du rôle que l'OTAN souhaite s'attribuer sur la sécurité énergétique : « l'OTAN devra développer sa capacité à contribuer à la sécurité énergétique, y compris par la protection des infrastructures énergétiques et des zones et voies de transit critiques, par une coopération avec les partenaires et par des consultations entre Alliés sur la base d'évaluations stratégiques et de plans de circonstance ». Malgré le développement de ce concept, la primauté des intérêts nationaux dans le domaine de la géostratégie énergétique persiste, chaque Etat tentant de préserver unilatéralement ses intérêts tout en asseyant une prédominance compétitive en matière d'approvisionnement.

La primauté des intérêts nationaux au regard de la géostratégie

La sécurité énergétique étant essentiellement considérée comme une question économique nationale relevant de prérogatives régaliennes, de nombreux Etats ne désirent pas se mettre au diapason. Les Alliés ne nourrissent pas tous les mêmes ambitions stratégiques, empêchant ainsi la formation d'une communauté consensuelle au regard de la stratégie énergétique à adopter par l'OTAN. La Turquie, à titre d'exemple, souhaite devenir un « hub énergétique ». A ce titre, alors que l'Alliance a suspendu toute coopération pratique avec le Kremlin suite à son annexion de la Crimée et tente de réduire sa dépendance au gaz russe, Ankara n'hésite pas à nouer de solides partenariats énergétiques avec la Russie. Le partenariat énergétique entre Moscou et Ankara est illustré par des projets de gazoducs tels que « Bluestream » et « TurkishStream ».

Le premier, déjà effectif, relie la Turquie à la Russie en passant sous la mer Noire. Quant au second, servant à compléter « Bluestream » pour atteindre le marché européen, il est en cours de construction. La coopération énergétique russo-turque ne se limite pas aux infrastructures gazières : elle est aussi caractérisée par la construction à Akkuyu, en Turquie, d'une centrale nucléaire par la société russe Rosatom.

Mais, dans le contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux et de leur corrélation avec certains conflits, l'OTAN a reconnu le besoin, pour ses membres, de s'unifier afin de dessiner l'environnement sécuritaire futur dans les régions d'intérêt stratégique. Ainsi, l'éco-durabilité pourrait apparaître comme un véritable vecteur de convergence de vues et d'intérêts entre les pays membres de l'Alliance.

L'ÉCO-DURABILITÉ COMME VECTEUR DE CONVERGENCE DE STRATÉGIES ENTRE LES ETATS MEMBRES ?

L'éco-durabilité : QUELS ENJEUX POUR L'OTAN

Outre le principe de protection des infrastructures énergétiques défini au sein du « nouveau concept stratégique », l'OTAN a reconnu que l'augmentation des besoins énergétiques, cumulée au réchauffement climatique et à ses potentielles conséquences géopolitiques, l'appelaient à dessiner l'environnement sécuritaire futur dans les régions d'intérêt stratégique. De la même façon, l'OTAN a observé que l'accès à l'eau recouvrait une importance stratégique cruciale.

Là où les ressources sont déjà peu abondantes, la sécheresse et les inondations peuvent provoquer des mouvements migratoires ou être source de conflits interétatiques tels qu'en Afrique, en Asie du Sud ou encore plus récemment en Syrie où la sécheresse a précédé les émeutes. Si le manque d'eau ne semble pas encore, à l'heure actuelle, constituer une cause unique de conflit en soi, il peut, en combinaison avec d'autres facteurs tels que de mauvaises conditions socio-économiques, des institutions fragiles ou l'oppression politique, attiser les tensions au sein d'un Etat.

Par conséquent, l'OTAN considère que les inondations, la sécheresse, ainsi que la gestion et la protection des infrastructures d'approvisionnement en eau, constituent des facteurs intrinsèques à l'enjeu global de la sécurité. Dans ce cadre, le Comité scientifique de l'OTAN soutient un panel de projets de gestion de l'eau dans de nombreuses régions du monde en vue de sécuriser des régions considérées comme stratégiques. A ce titre, l'OTAN cofinance déjà depuis dix ans le projet « Des Alizés

du Sahara à l'hydrogène » permettant d'exploiter les vents dominants du Sahara pour produire de l'hydrogène destiné à alimenter des systèmes d'énergie durable.

Parallèlement, les Alliés cherchent à réduire leur dépendance aux carburants traditionnels tout en limitant leur empreinte écologique. L'OTAN tient tout particulièrement à améliorer l'efficacité énergétique des troupes déployées lors des opérations. L'Alliance a donc entrepris de fédérer les divers Etats membres dans le but de partager les connaissances sur les technologies éco-énergétiques prometteuses, et de faire adopter des normes communes.

C'est ainsi qu'en 2013, des équipements et matériels à faible consommation énergétique ont été présentés dans un camp éco-énergétique. Le projet « Capable Logistician 2013 », présenté en Slovaquie, avait pour but de sensibiliser les problèmes de sécurité liés à l'approvisionnement en carburant des forces déployées.

Il s'agissait donc pour l'OTAN de faire découvrir des concepts et des projets que l'armée pourrait utiliser pour augmenter son efficacité énergétique.

Toutefois, dans la mesure où la sécurité énergétique relève essentiellement d'initiatives nationales et qu'elle n'est pas exclusivement afférente au domaine militaire, quel rôle l'Alliance peut-elle réellement jouer dans le cadre d'une politique interétatique éco-durable ?

UN RÔLE ESSENTIELLEMENT CONSULTATIF POUR L'OTAN

Bien que la sécurité énergétique constitue une compétence avant tout nationale, l'OTAN entend permettre aux Alliés de se concerter et d'intensifier le travail de veille stratégique relatif à la protection des infrastructures énergétiques critiques dans l'optique d'une contribution à la sécurité énergétique des Etats.

La valeur ajoutée de l'OTAN se situe aussi dans sa capacité à organiser des échanges entre les Alliés et les pays partenaires, pour la plupart producteurs d'énergie ou pays de transit. En ce qui concerne plus particulièrement l'éco-durabilité, l'OTAN coopère de façon croissante avec l'ONU et ses agences ainsi qu'avec l'Agence internationale de l'énergie.

Bien que la composition de l'AIE et de l'OTAN ne soit pas identique, le nombre de membres communs aux deux organisations est considérable, ce qui est de nature à faciliter les convergences institutionnelles : 19 des 28 pays membres de l'Alliance font ainsi partie de l'AIE et seuls des pays à faible consommation de pétrole n'en sont pas membres.

L'OTAN encourage donc la création de groupes de travail avec des pays membres, non-membres et partenaires mais aussi avec d'autres institutions telles que l'Agence internationale de l'énergie à développer une réflexion à l'éco-durabilité comme vecteur de sécurité. Pour conclure, malgré la compréhension par l'OTAN de l'enjeu stratégique que revêt la sécurité énergétique, notamment à des fins militaires, son pouvoir décisionnel supraétatique en la matière demeure encore limité.

De fait, l'actuelle vocation de l'OTAN semble davantage se rapprocher de celle d'un « think tank » interétatique favorisant les échanges entre pays membres autour de problématiques certes partagées, mais n'appelant pas nécessairement de réponses communes au regard des enjeux de souveraineté régaliennne. Ainsi, la possibilité d'une véritable politique coopérative unifiée entre Alliés autour de l'éco-durabilité semble aujourd'hui relever d'une perspective utopique.

RESTONS EN CONTACT



CGI Business Consulting



@CGI_Consulting



www.cgi.fr/conseil



17, place des reflets
92400 Paris La Défense

À PROPOS DE CGI BUSINESS CONSULTING

3^{ème} acteur du conseil en management en France, fort de ses 20 années d'expériences multisectorielles et d'une puissance de frappe de plus de 850 consultants, CGI Business Consulting accompagne ses clients dans leurs projets de transformations et de transitions majeures. Notre rôle de conseil opérationnel nous engage à bâtir avec nos clients une stratégie à forte valeur ajoutée.

Notre connaissance sectorielle nous permet de cerner au plus juste les dynamiques de transformation : nous allions l'expertise technologique à une connaissance parfaite des marchés afin de répondre aux problématiques et proposer des solutions pragmatiques, réalistes et innovantes.

Nous disposons d'une véritable expertise quant aux enjeux et aux défis du Secteur public, notamment à travers l'ensemble des missions menées et la connaissance des différents services et acteurs-clés. En nous appuyant sur une approche systémique de cet écosystème, nos consultants permettent de co-conduire la mutation des services publics et assurent la mise en œuvre des projets de transformation complexes. Par-delà les frontières nationales, ils disposent également d'une maîtrise des cadres de financements européens qui constituent des leviers d'accélération significatifs des grands programmes ministériels.

Nos interventions couvrent une large chaîne de valeur allant d'études stratégiques à l'accompagnement à la mise en œuvre de grands projets de transformation, qu'ils soient de nature stratégique, organisationnelle ou informatique.

VOS CONTACTS



Cédric FRANCIS
Vice-Président
+33 6 37 34 29 55
cedric.francis@cgi.com



Philippe LAUVERJON
Directeur
+33 6 22 86 35 97
philippe.lauverjon@cgi.com



Jérémy FAYET
Consultant
+33 6 78 52 80 69
jeremy.fayet@cgi.com



Edouard DESCHAMPS
Consultant
+33 6 73 60 29 25
edouard.deschamps@cgi.com

